



**PRÉFÈTE  
DE LA LOZÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

Service biodiversité eau forêt

## **Synthèse des observations du public**

Objet: Arrêté préfectoral relatif à la pratique de la chasse du sanglier du 1<sup>er</sup> juin 2021 à l'ouverture générale de la chasse 2021

La participation du public relative au projet d'arrêté préfectoral visé en objet a été organisée par voie électronique sur le site internet des services de l'Etat en Lozère.

La mise en ligne a eu lieu le 13 décembre 2020 et la période de participation s'est achevée le 5 janvier 2021, le délai de 21 jours étant écoulé.

Aucune observation n'a été recueillie sur le site des services de l'État en Lozère durant la phase de consultation.